

**Séminaire sur la thématique du « Tourisme en Guyane et perspectives de développement »
Mardi 12 juillet à 8h30 à la CCIG**

A compter du 1er janvier 2017 la compétence nommée "promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" sera désormais obligatoire pour les EPCI en substitution des communes membres. C'est dans cette perspective que Madame Marie-Laure Phinéra-Horth, Maire de Cayenne et Présidente de CACL organise, un séminaire sur la thématique du « Tourisme en Guyane et perspectives de développement », mardi 12 juillet à 8h30 à la CCIG.

Cette évolution découle de la loi NOTRe définitivement adoptée par le Parlement le 16 juillet 2015. Les Offices de Tourisme actuellement communaux seront transformés ou verront leur gouvernance modifiée.

Ce séminaire permettra aux élus et acteurs du tourisme de cerner dès à présent les enjeux de ce changement à l'échelle communale et intercommunale en termes de droit et d'organisation de l'action publique.

Il sera question de dresser un état des lieux du tourisme en Guyane, de présenter les 27 mesures adoptées par le Conseil de Promotion du Tourisme, d'anticiper les échéances du transfert de la compétence tourisme et d'envisager les perspectives de ce changement sur le territoire communautaire.

CONTACTS PRESSE

Nadine Cléril

**Directrice du Développement Economique et de la Cohésion Sociale
Direction du Développement Economique et de la Cohésion Sociale**

Tél: 05 94 28 85 28 / 06 94 22 52 38 / Fax: 05 94 28 28 20

Mail : nadine.cleril@cacl-guyane.fr

PROGRAMME PREVISIONNEL

8h15 à 8h30

- **Accueil des participants**

8h30 à 10h00

- **Ouverture du séminaire**
 - Intervenants : M. le Vice-Président délégué au développement économique
 - *Durée : 4 minutes*
- **Le tourisme et ses différentes formes**
 - Intervenant : M. Didier BIRONNEAU - Atout France
 - *Durée : 15 minutes*
- **Focus sur le tourisme en France et l'Etat du tourisme en Guyane** (rapport de la CRC)
 - Intervenants : M. D. BIRONNEAU - ATOUT France / Mme N. CLERIL - CACL
 - *Durée : 10 minutes*
- **Présentation des 27 mesures adoptées par le Conseil de promotion du tourisme en juillet 2015 pour la Guyane et l'ensemble des outre-mer**
 - Intervenants : M. D. BIRONNEAU - ATOUT France / Mme D. AUGUSTE – CACL
 - *Durée : 10 minutes*
- **La stratégie de la CTG (Collectivité Territoriale de Guyane) et des communes du centre littoral en matière de promotion du tourisme**
 - Intervenants : Représentants de la CTG et des communes
 - *Durée : 30 minutes*
- **Impacts de la loi NOTRe sur l'organisation de la compétence tourisme**
 - Intervenant : Cabinet LANDOT et associés
 - *Durée : 15 minutes*
- **Questions réponses et échanges**
 - *Durée : 16 minutes*

10h00 à 10h15 : *Pause*

10h15 à 11h45

- **Tourisme comme levier du développement économique –**
 - Intervenants : M. Didier BIRONNEAU - ATOUT France
 - *Durée : 30 minutes*

- **Exemples de mise en œuvre de la compétence tourisme par les EPCI**
 - Intervenant : Cabinet François Tourisme Consultants
 - *Durée : 15 minutes*

- **Echanges autour du thème « *Quelles perspectives pour l'exercice de la compétence promotion du tourisme sur le territoire communautaire* »**
 - Intervenants : Mme N. CLERIL – CACL / Cabinet François Tourisme Consultants
 - *Durée : 35 minutes*

- **Présentation des échéances du transfert de la compétence tourisme**
 - Intervenants : Mme N. CLERIL – CACL / Cabinet LANDOT et associés
 - *Durée : 5 minutes*

- **Clôture du séminaire**
 - Intervenants : Mme la Présidente de la CACL
 - *Durée : 5 minutes*

11 h 45 : *Fin du séminaire*